

Grasset de Montréal, puis l'université de Montréal et l'université McGill. Entré au ministère des Affaires extérieures en 1941, il est affecté à Londres en 1944 à titre de troisième secrétaire. En 1945, il passe à Bruxelles et devient conseiller de la délégation du Canada à la Conférence de la Paix tenue à Paris en 1946. A son retour à Ottawa en 1948, il est nommé chef de la direction du personnel du ministère des Affaires extérieures. En 1951, M. Cadieux suit les premiers cours dispensés à Paris par le Collège de la défense de l'OTAN et, en 1952, est nommé conseiller de la délégation du Canada auprès du Conseil de l'Atlantique Nord établi alors de façon permanente. Quand, en 1954, le Canada accepte de participer aux côtés de l'Inde et de la Pologne aux travaux des Commissions mises sur pied en Indochine par la Conférence de Genève, M. Cadieux devient premier conseiller politique du commissaire canadien auprès de la Commission internationale pour la surveillance et le contrôle au Vietnam. Il rentre au Canada au printemps de 1955 et assume alors les fonctions de chef de la direction des Nations Unies. Cette année-là, il est aussi conseiller de la délégation du Canada à la dixième session de l'Assemblée générale des Nations Unies. En décembre 1956, M. Cadieux est nommé sous-secrétaire d'État adjoint aux Affaires extérieures et conseiller juridique et, en juillet 1960, sous-secrétaire d'État suppléant aux Affaires extérieures et conseiller juridique. Depuis mai 1964, M. Cadieux occupe le poste de sous-secrétaire d'État aux Affaires extérieures.

M. Cadieux assumera sous peu les fonctions d'ambassadeur du Canada à Washington.

Dans sa lettre où il informait M. Cadieux qu'on l'avait choisi comme gagnant de 1969 du Prix de la Fonction publique du Canada pour services insignes, le premier ministre, le très honorable Pierre-Elliott Trudeau, soulignait que par une « heureuse coïncidence » M. Cadieux avait également reçu la Médaille d'Or Vanier décernée par l'Institut d'administration publique du Canada.

Le Prix de la Fonction publique du Canada pour services insignes consiste en une citation, sous forme de parchemin enluminé, et en une gratification de \$5,000 dollars. Le programme distribué à ceux qui assistaient à la présentation portait l'hommage suivant à l'adresse de M. Cadieux:

Servi par un esprit perspicace et rigoureux, un jugement ferme et sûr, Monsieur M. Cadieux s'est brillamment illustré dans la Carrière à laquelle le prédestinaient sa vaste culture et sa profonde connaissance des hommes.

Par ses directives et son exemple, il a su développer au sein de la diplomatie canadienne ces qualités de réalisme, d'intelligence et d'efficacité qui lui sont chères.

Sensible à la riche et complexe diversité de son pays, Monsieur Cadieux a joué un rôle considérable et fécond dans l'élaboration et la mise en œuvre de la politique extérieure du Canada.

Le Gouvernement du Canada est heureux de rendre hommage à ce grand Canadien.